



Harcèlement moral lieu de travail

Par **Nana83**, le **12/09/2010** à **00:37**

Bonjour,

depuis 2 ans je soupçonnais d' être victime de **harcèlement moral sur mon lieu de travail** :
multiple avertissement(6 non contesté)
flicage,
dépréciation de mon travail,
humiliation devant la clientèle
sans preuve ni témoignage

il y a quelque jours unes ancienne employé ayant encore des contacts avec mes collègues la
contacté pour m avertir qu un de mes collègue encore en poste lui avait envoyé un
**SMS dans lequel il disait de moi en ces termes: "on va lui foutre la pression on va la
faire démissioné"**.
cette personne est prête a m aider.

Que puis je faire ? Est ce incontestable?

Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **12/09/2010** à **08:34**

bonjour,

oui à vous lire les faits semblent incontestables,

Irar auprès de l'employeur puis il faut faire une déclaration auprès du conseil des prud'hommes

pour tout savoir sur le harcèlement moral:

<http://www.fbIs.net/harcelement.htm>

Par **laureline691**, le **12/09/2010 à 13:52**

Bonjour,

Non pas de déclaration au prud'hommes mais une SAISINE ce qui n'est pas la même chose !!! Lrar a l'employeur , avertir les DP et le CHSCT ainsi que la médecine du travail .

D'autres infos sur le droit du travail :

<http://forum.tedforum.com>

Cordialement,

Par **Nana83**, le **12/09/2010 à 17:07**

Merci de vos réponses, de votre reactivité

prud homme---> avocat
pas d' aide juridictionnelle
combien ça va me couter

lettre ar a l employeur : ils m ont tellement démolie que je ne me sent pas capable de lui aligner trois mots

---> toute aide serai la bienvenue

je pense prendre rendez vous avc un avocat conseil peut pourra t il m aider dans la rédaction des courriers.

Je vous tiendrai informé, encore merci

Par **laureline691**, le **12/09/2010 à 18:00**

Bonjour,

Oui un professionnel peut vous aider à rédiger un courrier .

Les honoraires sont libres donc à déterminer en début de procédure .

Vous pouvez me tenir informé sur :
<http://forum.tedforum.com/>

Cordialement,